



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

T. Rowe Price US Large Cap Growth Equity Fund

un compartiment de la **Select Investment Series III SICAV, Catégorie I10 (ISIN : LU2308632459)**

Société de gestion : T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif Augmenter la valeur de ses actions à long terme en accroissant la valeur de ses placements.

Titres en portefeuille Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de grandes capitalisations situées aux Etats-Unis qui présentent un potentiel de taux de croissance de leurs bénéfices supérieurs à la moyenne et durables.

Bien que le fonds n'ait pas pour objectif d'effectuer des investissements durables, il favorise de fait les caractéristiques environnementales et/ou sociales des titres en vertu de son engagement en faveur d'une exposition aux Placements durables, tels que définis par le SFDR, égale ou supérieure à 10% de la valeur de son portefeuille en tout temps, pourvu que les conditions de marché soient normales. Le fonds vise en outre à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales en évitant les secteurs ou sociétés dont les activités peuvent être considérées comme nuisibles à l'environnement et/ou la société, via l'application du filtre de responsabilité exclusif du Gestionnaire d'investissement (Liste T. Rowe Price des exclusions liées à des critères de responsabilité). L'importance pour le fonds de chaque secteur exclu et/ou entreprise incluse dans la Liste T. Rowe Price des exclusions liées à des critères de responsabilité peut varier en fonction de la nature de la stratégie de placement du fonds.

Le fonds peut faire appel à des dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Processus d'investissement L'approche du gestionnaire d'investissement est la suivante :

- Etudie les fondamentaux des sociétés et des secteurs pour déterminer les sociétés dotées de caractéristiques favorables à une croissance des bénéfices à deux chiffres et durable.
- Se concentre sur les bénéficiaires de qualité élevée, une croissance solide du flux de trésorerie disponible, une gestion axée sur les actionnaires et des environnements compétitifs rationnels.
- Exploite les différences entre les tendances à long terme et cycliques.
- Limite les positions du portefeuille aux opportunités de croissance les plus attrayantes, tous secteurs confondus.
- Évalue des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance en se concentrant particulièrement sur ceux jugés être les plus susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance des participations ou des participations potentielles du portefeuille du fonds. Ces facteurs ESG, qui sont intégrés dans le processus d'investissement aux côtés des aspects financiers, de valorisation, macroéconomiques et autres, sont pris en

compte dans la décision d'investissement. Ils ne constituent pas l'unique facteur de décision d'investissement, mais font partie des nombreux éléments examinés au cours d'une analyse d'investissement.

Vous trouverez de plus amples informations ainsi que les lignes directrices en matière d'investissement responsable du gestionnaire d'investissement sur le site troweprice.com/corporate/en/what-we-do/investing-approach/esg-investment-policy.html

Classification SFDR Article 8

Indice de référence Russell 1000 Growth Net 30% Index. Le gestionnaire d'investissement n'est limité par aucune pondération sectorielle et/ou d'un titre particulier par rapport à l'indice de référence, et est totalement libre d'investir dans des titres absents de l'indice. Cela étant, il peut arriver, dans certaines conditions de marché, que la performance du fonds soit plus proche de celle de l'indice de référence.

Utilisation de l'indice de référence Aux fins de la comparaison des performances. Concernant les catégories d'actions couvertes contre le risque de change, l'indice de référence peut être couvert contre le risque de change de la devise de la catégorie d'actions concernée.

Devise de référence du portefeuille USD

Conçu pour Les investisseurs qui prévoient d'investir à moyen ou long terme.

Autres informations :

Le revenu généré par le fonds est réinvesti et inclus dans la valeur de ses actions.

Négociation Les ordres d'achat, de conversion et de rachat d'actions reçus et acceptés avant 13 h 00, heure de Luxembourg, tout jour ouvrable sont généralement traités le jour même.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Risque plus élevé →
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La valeur d'un investissement dans le fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous vendez vos actions, leur valeur peut être inférieure au prix auquel vous les avez achetées. Si votre monnaie en tant qu'investisseur est différente de la monnaie de souscription du fonds, les fluctuations des taux de change sont susceptibles de diminuer tout gain d'investissement ou d'augmenter toute perte d'investissement.

Le rapport risque/rendement ci-dessus est basé sur la volatilité à moyen terme (variations effectives ou estimées du cours des actions du fonds sur cinq ans), mais il ne constitue pas un indicateur fiable du profil de risque/rendement futur. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le fonds se situe dans la catégorie indiquée car il investit dans un segment du marché dont la volatilité est moyennement élevée.

Le niveau de risque du fonds reflète les facteurs suivants:

- En tant que catégorie, les actions s'accompagnent de risques supérieurs à ceux des titres du marché monétaire et des obligations.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ ORDINAIRES

Les principaux risques du fonds sont reflétés, partiellement tout du moins, par le rapport risque/rendement. Les plus importants de ces risques sont:

Le risque ESG et de durabilité peut se traduire par un impact négatif important sur la valeur d'un investissement et sur la performance du fonds.

Le fonds de placement présente certains risques auxquels un investisseur ne serait pas exposé s'il investissait directement sur les marchés.

Le risque lié au style peut affecter la performance, car les différents styles d'investissement gagnent et perdent les faveurs des investisseurs au fil du temps, en fonction des conditions du marché et du sentiment des investisseurs.

PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les principaux risques du fonds. Ils peuvent aussi l'exposer à d'autres risques tels que:

Le risque opérationnel peut causer des pertes en conséquence d'incidents créés par des personnes, des systèmes et/ou des processus.

Une description plus détaillée des risques qui s'appliquent au fonds figure à la section « Descriptions des risques » du prospectus.

Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.58%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués correspondent à des valeurs maximum. Ils peuvent être inférieurs dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre distributeur ou de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les frais de la période clôturée en 10/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les coûts de transaction, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie versés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions dans un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter les sections « NOTES SUR LES COÛTS DU FONDS » et « FRAIS » du prospectus du fonds, disponible sur le site www.troweprice.com/sicavfunds.

Performances passées



Le fonds a commencé à émettre des actions en 2020.
La classe a commencé à émettre des actions en 2021.

Informations pratiques

Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

Le représentant de Select Investment Series III SICAV en Suisse est First Independent Fund Services Ltd, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. L'agent payeur de Select Investment Series III SICAV en Suisse est Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zurich. Des exemplaires du prospectus, du document d'information clé pour l'investisseur, des statuts et des rapports annuels et semestriels de la société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant du fonds à Zurich. Le présent document n'a été, ni revu par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, ni envoyé à celle-ci. La version anglaise de la documentation du Fonds fait foi relativement à tout investissement dans le Fonds.

Les derniers cours des actions peuvent être obtenus auprès de J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.

La législation fiscale au Luxembourg, l'Etat membre de domiciliation du fonds, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes au prospectus du fonds.

Les investisseurs du fonds sont habilités à échanger leurs actions au sein du fonds pour des actions d'un autre compartiment. Les informations concernant l'exercice de ce droit figurent dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le présent document décrit un compartiment de la Select Investment Series III SICAV et le prospectus ainsi que les rapports périodiques mentionnés dans ce document sont établis pour l'ensemble de la Select Investment Series III SICAV. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu des dispositions légales. Par conséquent, tout créancier indépendant ne peut exercer d'action que sur les engagements propres à un compartiment.

Les investisseurs peuvent obtenir des informations concernant les autres catégories du fonds dans l'annexe du prospectus décrivant ce fonds.

Les détails de la politique de rémunération la plus récente définissant les principaux éléments de la rémunération, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet à l'adresse www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsarlremunerationpolicy. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible sans frais au siège social de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et est supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

La société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/11/2022.